

BULLETIN DES ARMÉES

DE LA RÉPUBLIQUE

RÉSERVÉ A LA ZONE DES ARMÉES

PRISONNIERS!

D'après les rapports les plus sûrs le traitement de nos prisonniers en Allemagne est déplorable.

Nous avons indiqué, dans un de nos derniers numéros, que le Gouvernement avait dû prendre des mesures de réciprocité à l'égard des prisonniers allemands — il en envisage, d'ailleurs, de nouvelles — pour rapprocher le régime de ces hommes, du traitement appliqué à nos prisonniers en Allemagne.

Les dispositions relatives aux prisonniers français (ou russes, ou anglais, ou belges) varient, à vrai dire, selon les camps de concentration et les officiers qui les commandent, mais d'après les rapports sûrs et nombreux parvenus au ministère de la guerre, voici, d'une manière générale, les particularités à retenir.

Les prisonniers français transportés en Allemagne sont presque toujours injuriés, voire brutalisés le long de la route, tant par leurs gardiens que par la population postée sur leur passage. Et la route est souvent longue. On a emmené quantité de nos soldats, sans doute pour aggraver leur situation, jusqu'à ces lointaines et tristes régions de la Poméranie ou du Brandebourg, où le climat d'hiver est très dur, même pour les Allemands qui y sont accoutumés. Le froid est d'autant plus pénible à supporter, pour les prisonniers français, que l'autorité allemande ne s'est pas préoccupée de leur habillement. La plupart n'ont, pour se protéger, que les effets qu'ils portaient sur eux au moment où ils ont été emmenés en captivité (un grand nombre ont été pris au mois d'août).

La discipline dans les camps ou dépôts — où les prisonniers sont réunis par grandes masses — est, comme on l'imagine sans peine, extrêmement rigoureuse. A la moindre faute ou, plutôt, sous le moindre prétexte, nos soldats sont mis au pain et à l'eau. De plus, les Allemands ont inventé un châtiment, dont il a été question dans la presse ces jours derniers, et qui consiste à attacher les « coupables » à un poteau — comme autrefois on attachait les criminels au pilori — dans la cour du dépôt ou au milieu du camp. On les laisse là deux ou trois heures durant — surtout s'il fait très froid — exposés à toutes les intempéries.

Les camps sont, cela va de soi, sévèrement gardés. Plusieurs ont été entourés de barrières de fils de fer barbelés, *dans lesquels on fait passer de 5 à 10,000 volts*, pour empêcher toute tentative d'évasion.

Les prisonniers sont employés à diverses sortes de travaux. A leur arrivée, on com-

mence par leur faire construire leurs baraquements.

La nourriture des prisonniers est détestable et tout à fait insuffisante. Ils souffrent de la faim.

Au réveil, on leur donne un peu de café délayé, sans sucre ; à midi, une soupe au riz, à l'orge ou aux pois, dans laquelle la viande est presque dissoute. C'est tout. Encore n'y a-t-il pas de viande chaque jour. Quant on sert la viande en morceaux, c'est par portions minuscules. Enfin, le soir, le dîner, réduit à sa plus simple expression, se compose d'un bout de saucisson ou d'un peu de fromage.

Le pain, une manière de *K-brot* fait surtout de féculle de pommes de terre, est indigeste, et la ration d'ailleurs incomplète.

Certains camps sont pourvus de cantines où les prisonniers peuvent s'acheter quelques aliments, mais dans certains autres, la cantine a été supprimée par ordre du chef de dépôt.

Pour la boisson, les prisonniers ont de l'eau ; on ne leur donne jamais de vin.

On ne leur distribue pas davantage de tabac, et même, dans plusieurs dépôts, *on leur a interdit de fumer*.

Jusqu'à ces derniers temps, en outre, l'autorité refusait systématiquement de leur délivrer les friandises — le chocolat, par exemple — contenues dans les colis qui leur étaient envoyés de France.

A l'heure actuelle, il n'est pas sûr encore que le gouvernement allemand observe, au sujet de la correspondance des prisonniers, les règles qu'il s'était engagé à respecter.

Les prisonniers gardés dans les lignes ennemis ne peuvent, en tout cas, ni envoyer ni recevoir leur correspondance.

Ceux qui sont dans les dépôts, en Allemagne même, restent toujours quelque temps, après leur arrivée, sans avoir la permission de correspondre avec leurs familles. Et la permission, une fois accordée, est toujours limitée : dans certains camps, on ne peut écrire — et recevoir — qu'une lettre ou, pour mieux dire, qu'une carte postale par semaine, dans d'autres, c'est une carte par quinzaine ou par mois. Jamais de télégrammes. Pas de journaux ; quand les colis destinés aux prisonniers sont enveloppés dans des journaux, on confisque les journaux... et même les colis.

Bien entendu, les prisonniers ne reçoivent point de visites, pas même de nationaux appartenant aux pays neutres, sauf celles de l'ambassade d'Espagne et de la Croix-Rouge de Genève.

Les officiers ne sont guère mieux traités que les hommes et il n'y a point, parmi eux, de prisonniers sur parole.

Tel est le dur régime auquel sont soumis les prisonniers français internés au pays de la *Kultur*.

Faits de guerre

DU 15 NOVEMBRE AU 15 JANVIER

Depuis le 15 novembre — c'est-à-dire depuis la fin de la bataille d'Ypres et l'échec complet de la grande offensive allemande contre notre gauche — la guerre a pris le caractère d'une guerre de siège. Mais dans cette guerre, il s'en faut que les résultats obtenus des deux parts s'équivalent.

Sauf, en effet, sur un point, nous seuls avons gagné du terrain. Et le bilan des deux derniers mois se peut résumer ainsi :

1^o Progression générale de nos troupes, très sensible sur certains points ;
2^o Recul général de l'ennemi, sauf au nord-est de Soissons.

Pour le compléter, il faut ajouter que :

1^o L'offensive allemande en Pologne est encravée depuis un mois ;
2^o L'offensive se poursuit en Galicie et dans les Carpates ;
3^o L'armée turque du Caucase a été en grande partie anéantie ;
4^o L'Allemagne a épuisé ses ressources en cadres (12 officiers en moyenne par régiment) et ne pourra plus désormais développer ses ressources en effectifs qu'au détriment des unités existantes ;
5^o Les armées alliées ont au contraire la possibilité de se renforcer encore dans une notable mesure.

On peut donc affirmer que, pour obtenir un succès total, il suffit à la France et à ses alliés de savoir l'attendre et le préparer avec une patience inlassable.

L'offensive allemande est brisée. La défensive allemande le sera à son tour.

DU 20 AU 22 JANVIER

Il y a eu, dans la région de Nieuport, un combat d'artillerie assez vif. Notre infanterie a fait quelques légers progrès à l'est de la chaussée de Lombaertzyde. L'ennemi a vainement tenté de détruire notre pont à l'embouchure de l'Yser, tandis que nous réussissons à démolir en partie des défenses accessoires et, près de Saint-Georges, la ferme de l'Union, qu'il avait fortement organisée. Entre Ypres et l'Oise, notre artillerie a bombardé avec succès des ouvrages, des batteries et des rassemblements d'infanterie. Près d'Arras, Blangy a été très violemment bombardé, mais l'infanterie ennemie n'a pas attaqué.

En revanche, elle avait réussi à prendre pied dans une de nos tranchées, au nord de Notre-Dame-de-Lorette : au matin du 20, elle en a été expulsée, à la suite d'une contre-attaque, qui a d'ailleurs, laissé entre nos mains plus de cent prisonniers (une nouvelle attaque, depuis, a été également arrêtée).

De même — dans la région d'Albert — une attaque au sud de Thiepval était arrivée jusqu'à nos réseaux de fil de fer, dans la nuit du 19 au 20 : elle a été rejetée, et trois attaques successives sur la Boisselle ont subi le même sort. Au sud de la Somme et de l'Aisne, au

cours de quelques combats d'artillerie, nous avons fait faire les batteries ennemis.

En Champagne, nous avons, près de Berry-au-Bac, repris une tranchée que nous avions d'évacuer à l'est de Reims — dans la région de Proches, les Marquises, Moronvilliers — nous avons démolis des ouvrages allemands, obligé l'ennemi à évacuer ses tranchées et provoqué l'explosion d'un dépôt de munitions, pendant qu'au nord-ouest de Beauséjour, nous avons progressé en nous emparant par surprise de trois postes ennemis, où nous nous sommes installés; l'ennemi a attaqué sans succès dans la nuit du 20 au 21. Deux petits bois au nord de la ferme de Beauséjour ont été occupés par nos troupes. Au nord de Massiges, notre artillerie a pris l'avantage.

En Argonne, dans le fameux bois de la Grue, l'ennemi a violement attaqué une de nos tranchées; nos troupes, qui avaient un instant plié sous le choc, ont reconquis, par deux contre-attaques énergiques, d'abord la plus grande partie, ensuite la totalité de la position et s'y sont maintenues, tandis qu'à la Fontaine-aux-Charmes nous repoussions une attaque après une lutte corps à corps. A Saint-Hubert, les Allemands ont fait sauter à la mine le saillant nord-est de nos tranchées, mais nous nous sommes précipités dans les entonnoirs et nous en avons interdit l'accès à l'ennemi.

Au sud-est de Saint-Mihiel, dans la forêt d'Apromont, nous avons enlevé 150 mètres de tranchées allemandes qui nous ont été reprises. Enfin, dans le bois Le Prêtre, au nord-ouest de Pont-à-Mousson, nous nous sommes établis à 100 mètres en avant des tranchées allemandes conquises antérieurement. L'ennemi nous a repris une partie des tranchées que nous lui avions enlevées, mais nous nous maintenons sur tout le reste de la position.

Dans les Vosges, l'ennemi a lancé sur Saint-Dié six projectiles de gros calibre sans y produire de dégâts sérieux.

Entre les cols du Bonhomme et de la Schlucht, lutte d'artillerie où les batteries allemandes ont été réduites au silence.

Quant au secteur de Thann, où nous avons eu des avantages dans des combats d'artillerie, une action d'infanterie y est engagée, dans la région de Silberloch-Hartmannswillerkopf, depuis la nuit du 19 au 20. La lutte se poursuit avec une extrême arépétition, en de véritables corps à corps.

En avant de Dannemarie, notre artillerie a dispersé des rassemblements ennemis.

SUR MER

Dans la Manche ainsi que dans la Méditerranée, nos croisières continuent à assurer activement la police de la contrebande de guerre.

La presse étrangère, reproduisant une information de Vienne, a annoncé que le cuirassé *Courbet*, torpillé par le sous-marin autrichien *E-12*, aurait coulé et que le *Jean-Bart*, en se portant à son secours, aurait été avarie par suite d'abordage.

Ces renseignements sont absolument inexacts. Aucun navire français n'a été coulé par un sous-marin autrichien : celui qui a été torpillé par le sous-marin *E-12* n'a, comme il a été déjà dit, subi que des avaries matérielles sans importance; aucun abordage ne s'est produit à ce moment, et le cuirassé *Courbet*, qui ne se trouvait d'ailleurs pas à l'endroit de l'attaque, est à son poste en excellent état.

Le sous-marin *Saphir*, qui avait pris le 15 janvier son poste de surveillance à l'entrée des Dardanelles n'a pas rallié sa base. Des informations de source étrangère indiquent qu'il aurait été coulé en touchant une mine et qu'une partie de son équipage (10 hommes sur 23) recueillie par des embarcations, aurait été amarrée à Constantinople.

L'escadre russe de la mer Noire, ayant rencontré les croiseurs turcs *Breslau* et *Hamidieh*, a ouvert le feu sur ces bâtiments, leur causant des avaries.

L'escadre russe a ensuite exploré les baies de Sinope, de Trébizonde et de Platone; elle a incendié ou détruit un grand nombre de navires marchands ennemis et bombardé le port de Khopka.

AUX COLONIES

Opérations contre le Cameroun.

Les colonnes françaises envoyées des différents points de l'Afrique équatoriale française contre la colonie allemande du Cameroun ont réalisé depuis la mi-décembre d'assez sensibles progrès.

Le colonel Maurisson, qui avait remonté le cours de la Lobaye et s'était emparé successivement de Camot, où il trouva d'importants approvisionnements de vivres et de munitions, et de Gasa, vient d'arriver à Baturi, renfouant devant lui les forces allemandes qui lui étaient opposées.

Le lieutenant-colonel Hutin, parti de la Sangha put après être entré en liaison avec la colonne Maurisson, débarrasser complètement la vallée de la Sangha des troupes ennemis qui l'occupaient. La prise successive d'Osse et de Molindu lui ouvre le chemin de Lomie, à l'intérieur du Cameroun, où paraît s'être concentré un assez fort contingent allemand.

Quant au corps de débarquement franco-anglais, assailli par des pertes assez importantes subies au cours des combats opiniâtres livrés aux environs de Duala, il progresse plus lentement. Le contingent français placé sous les ordres du colonel Mayer, qui avait occupé Edéa, y fut violemment attaqué le 7 janvier, mais nous nous sommes précipités dans les entonnoirs et nous avons interdit l'accès à l'ennemi.

Le général anglais Dobell, commandant du corps expéditionnaire a, à la suite de ce brillant fait d'armes, envoyé au colonel Mayer ses plus chaleureuses félicitations.

Une attaque des pirates chinois.

Le 10 novembre dernier, une bande de pirates chinois et de contrebandiers d'opium, venus des confins du Yunnan, a, dans la région du Haut-Laos, attaqué le poste de Samnua pour s'emparer de l'enceinte de cent mille piastres qui s'y trouvait et assassiné l'administrateur Lambert. Elle s'est retranchée dans le poste et a opposé aux détachements de milice envoyés contre elle une violente résistance qui coûta la vie à M. Tuyaa, inspecteur de la garde indigène.

La bande se retira avant l'arrivée des tirailleurs envoyés d'Hanoï et alla attaquer les postes de la rivière Noire, tuant, en cours de route, M. Gitenat, surveillant des télégraphes à Sonia; elle se heurta aux troupes qui détenaient ce poste et perdit un grand nombre d'hommes. Nos tirailleurs la poursuivirent jusqu'à Dien-Bien-Phu, dans sa retraite vers la Chine, lui tuèrent ou blesserent une cinquantaine d'hommes, firent de nombreux prisonniers et lui reprirent 57,000 piastres provenant du vol de la caisse de Samnua. Au cours de cette opération, nous avons eu un sergent européen tué et quatre blessés.

À la suite de ces événements, la région située entre la rivière Noire et le Haut-Mékong en bordure du Yunnan a été érigée en territoire militaire et l'état de siège y a été proclamé.

Ces événements n'ont nullement affecté la tranquillité générale du Tonkin, dont les populations continuent à nous donner les preuves les plus certaines de leur loyauté.

MINISTÈRE DES FINANCES. — La commission du budget a approuvé les propositions que lui a faites M. Ribot en vue :

1^o D'élever le maximum d'émission des bons de la Défense nationale, fixé à 3 milliards, et qui est à la veille d'être atteint, tant les souscriptions ont été nombreuses;

2^o D'émettre des obligations à court terme, remboursables au plus tard en 1925, rapportant 5 p. 100 d'intérêt et exemptes d'impôt.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE. — La commission parlementaire de la législation civile et criminelle a adopté le projet de M. Briand, qui punit : 1^o d'un emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 500 à 2,000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement; 2^o de la privation pendant dix années de ses droits civils et civiques, quiconque conclura ou tentera de conclure, soit directement, soit par personne interposée, un acte de commerce ou une convention quelconque, soit avec un sujet d'une puissance ennemie, soit avec une personne résidant sur le territoire de cette puissance.

Après avoir visité quelques positions du camp retranché d'Épinal, M. Millerand s'est rendu sur un col des Vosges, désireux de voir à l'œuvre les belles troupes qui travaillent dans la neige. Le ministre a été très satisfait du moral et de l'entraînement des chefs et des soldats, et il n'a pas caché son vif contentement.

Le ministre est revenu à Nancy par Saint-Dié, Raon-l'Étape, Baccarat et Lunéville; il arrivait à cinq heures du soir à Nancy, où il se rencontra avec le prince de Galles.

Ce numéro du « Bulletin des Armées » est accompagné d'un Supplément entièrement consacré au Tableau d'honneur.

On trouvera, en 6^e page, la suite du Rapport de la commission d'enquête chargée de constater les crimes commis par l'armée allemande.

Les Zeppelins sur la Côte anglaise

Une escadrille de dirigeables, partie probablement de Cuxhaven, a survolé la côte anglaise dans la nuit de mardi à mercredi. On n'est pas fixé sur leur nombre. Le temps était assez clair. Les premiers zeppelins ont été aperçus vers 8 h. 30 du soir, au-dessus de Yarmouth. Ils ont lancé quatre bombes et ont disparu ensuite. Presque à la même heure, une aéronave passait au-dessus de Sheringham et laissait tomber une bombe.

Les dégâts matériels causés par les zeppelins sont assez considérables. Plusieurs personnes, parmi lesquelles des femmes et des enfants, ont été blessées ou tuées.

Le bombardement de villes anglaises par des engins aéronautiques ennemis appelle l'attention sur les types de dirigeables employés par les Allemands. Ils sont au nombre de quatre : le *Zeppelin*, le *Schütte-Lanz*, le *Parseval* et le dirigeable militaire appelé *type M*.

Voici leurs caractéristiques :

1^o Les *Zeppelins* se reconnaissent à leur forme cylindrique allongée et aux deux nacelles suspendues sous la quille du dirigeable; ils sont enveloppés d'un tissu gris et portent derrière eux une série de plans de direction;

2^o Les *Schütte-Lanz* sont plus petits et affectent la forme d'un poisson. Ils portent derrière eux des plans de direction horizontaux et verticaux.

3^o Les *Parsevals* ont la forme d'un cigare et sont plus compacts que les deux types mentionnés ci-dessus. Ils ne possèdent qu'une nacelle, de laquelle part un tube épais qui conduit au corps du dirigeable. Les plans de direction sont à quatre faces et la couleur de l'enveloppe est jaune.

4^o Les *dirigeables militaires* peuvent se reconnaître ce qu'ils ont une quille courant le long et en dessous du corps, qui a la forme d'une torpille, avec une extrémité pointue, à l'avant de laquelle est la tourelle de commandement, les deux cabines à moteurs se trouvent plus à l'arrière. L'enveloppe est jaune.

L'armée allemande dispose d'environ 8 *Zeppelins*, 3 *Parsevals*, 2 *Schütte-Lanz* et de 2 appareils *type M*.

INFORMATIONS OFFICIELLES

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE. — Le Président de la République a reçu la lettre par laquelle le roi d'Angleterre lui notifie le décès du prince Maurice-Victor Donald de Battenberg, à l'ennemi.

MINISTÈRE DES FINANCES. — La commission du budget a approuvé les propositions que lui a faites M. Ribot en vue :

1^o D'élever le maximum d'émission des bons de la Défense nationale, fixé à 3 milliards, et qui est à la veille d'être atteint, tant les souscriptions ont été nombreuses;

2^o D'émettre des obligations à court terme, remboursables au plus tard en 1925, rapportant 5 p. 100 d'intérêt et exemptes d'impôt.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE. — La commission parlementaire de la législation civile et criminelle a adopté le projet de M. Briand, qui punit : 1^o d'un emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 500 à 2,000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement; 2^o de la privation pendant dix années de ses droits civils et civiques, quiconque conclura ou tentera de conclure, soit directement, soit par personne interposée, un acte de commerce ou une convention quelconque, soit avec un sujet d'une puissance ennemie, soit avec une personne résidant sur le territoire de cette puissance.

Le ministre est allé vers le célèbre lion — œuvre du sculpteur Bartholdi — qui veille au flanc de la forteresse, puis, malgré la tempête qui s'envolait, il s'est rendu sur le front, dans la Haute-Alsace, à travers ces étranges paysages d'hiver que forment, dans nos Vosges, les saules sous la neige.

L'INUTILE MANOEUVRAGE. — Un sous-officier français, fait prisonnier le 31 décembre près de Saint-Mihiel, fut emprisonné d'abord à Metz, où on lui ménagea une entrevue avec le socialiste allemand Südekum. Celui-ci lui déclara que la France avait tort de servir les intérêts de l'Angleterre, qu'elle devait s'entendre avec l'Allemagne et que ce rapprochement pourrait se faire grâce au contact des socialistes des deux pays.

Le sous-officier accepta de se rendre en France. On lui dit que si le premier voyage réussissait, il serait renvoyé pour organiser une propagande en faveur de la paix, au moyen

ÉCHOS DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

de brochures et de placards, fomenter un mouvement révolutionnaire dans le Midi, etc.

Muni de vêtements civils et d'une somme d'argent assez importante, il fut conduit à la frontière suisse, pour pénétrer en France à l'aide de faux papiers belges : il croit que d'autres personnes ont été dirigées sur notre pays dans le même dessin.

A Pontarlier, il a naturellement averti les autorités militaires françaises et leur a conté toute son aventure.

La « salmonellose ». — Les journaux médicaux d'outre-Rhin nous apprennent que les troupes allemandes souffrent très vivement d'une maladie nouvelle, à laquelle leurs bactériologues ont donné un nom qui, fait étrange, peut se prononcer : la salmonellose.

Elle est causée par l'élosion intense de bâilles qu'a décrit Salmon, le parrain de la maladie (il les a étudiées dans un bouillon de Kultur) et qui s'apparentent à ceux de la fièvre typhoïde. Violentes douleurs abdominales, vomissements, diarrhée profuse, abaissement de la température, syncopes : tel est le tableau clinique, peu séduisant, de cette intoxication, qui, souvent, se termine par la mort.

Seuls, les Boches, heureusement, ont à la craindre. C'est une maladie kolossale qu'ils ont en quelque sorte, créée pour eux : elle se développe surtout dans l'intestin des individus qui font leur nourriture pour ainsi dire exclusive de saucisses, charcuteries et choucroute.

Ah, il en coûte, de trop aimer la *wurst* et les autres *delikatessen* ! Et dire que l'Allemagne vient de décider, après recensement, de convertir en saucisses, pour les mois à venir, les vingt-deux millions de cochons comestibles qui vivent encore — pour quelques heures — entre le Rhin et la Vistule !

En Corse. — Dès le début de la guerre, de nombreux délégués des villes donatrices ont enlevé tout à la fois. On trouve par exemple dans le *Berliner Tageblatt* du 5 janvier, édition du matin, une note recommandant aux jeunes filles allemandes de ne pas écrire au maréchal de Hindenburg.

Le pauvre maréchal a joué sans doute, tous ces temps derniers, le rôle du littérateur en vogue, que les jeunes personnes un peu romanesques assaillent de billets tendres. Toutes les Gretchen de l'empire lui ont offert leur cœur, et les lettres envoiées sont si nombreuses que le maréchal risque de perdre trop de temps à les parcourir. C'est peut-être pour cela, même, que son offensive s'est sensiblement ralentie dans cette dernière quinzaine.

A moins que les délégués des villes donatrices n'aient retenu autre mesure : les grandes cités allemandes lui ont fait remettre, en effet, une somme de 2 millions de marks, en témoignage de reconnaissance nationale.

La Corse est exempte d'impôts indirects, déclarait un personnage de l'île, mais elle paye l'impôt du sang !

En revanche, on va peut-être expédier là-bas quelques bataillons de prisonniers allemands, pour leur faire goûter les délices de cette île romanesque, mais pour qu'ils achèvent, sur la côte orientale, les travaux depuis longtemps réclamés par la population.

Un personnage qui jouit d'une grande réputation en Afrique, le cheikh de la confrérie des Rahmania, a écrit au Président de la République pour lui exprimer ses sentiments d'admiration et de sympathie. « L'injuste, dit-il, est exposé aux coups de la fortune. Pour nous, nous ne cesserons de faire des vœux pour le succès de votre pays. » Et il signe : « Mohammed ben Ech-Cheikh Mohammed El Tahar ben Mohamed Es-Salah, cheikh de la confrérie des Rahmania de la Zaouia Djedda à Aïn Es-Saboun, district de Medjaz-el-Bab ».

Le prince de Galles est arrivé à Belfort il y a quelques jours, avec trois officiers et une suite de quelques personnes. On lui avait réservé des appartements aussi luxueux que possible, mais il a préféré se contenter d'une seule chambre, au troisième étage de l'hôtel où il est descendu. Ses manières très simples ont fait la plus heureuse impression.

Le prince est allé vers le célèbre lion — œuvre du sculpteur Bartholdi — qui veille au flanc de la forteresse, puis, malgré la tempête qui s'envolait, il s'est rendu sur le front, dans la Haute-Alsace, à travers ces étranges paysages d'hiver que forment, dans nos Vosges, les saules sous la neige.

Les voilà donc allant de porte en porte et mobilisant les chats pour en faire de vigilants G. V. C. (gardes des vivres et conserves).

On nous dira bientôt si les rats ont tenu leur fameux conseil de guerre, prédict par notre bon La Fontaine.

BONNE PRÉCAUTION ! — On lit dans la vitrine d'un magasin de frietterie de la rue Saint-Jacques :

</div

La tirelire des soldats

(HISTOIRE VRAIE)

rentin et sujet de Sa Majesté Impériale ; que ma nièce et moi nous étions sujets du roi Très Chrétien, et que nous n'avions rien à démêler avec le margrave de Brandebourg : on nous répondit que le margrave avait plus de crédit dans Francfort que l'empereur. Nous fûmes douze jours prisonniers de guerre, et il nous fallut payer cent quarante écus par jour.

Le marchand Shmitz s'était emparé de tous mes effets, qui me furent rendus plus légers de moitié ; on ne pouvait payer plus cher que l'œuvre de poésie du roi de Prusse. Je perdis environ la somme qu'il avait dépensée pour me faire venir chez lui et pour prendre de mes leçons : partant, nous fûmes quittes.

Pour rendre l'aventure complète, un certain Venduren, libraire à la Haye, fripon de profession, et banqueroutier par habitude, était alors retiré à Francfort. C'était le même homme à qui j'avais fait présent, treize ans auparavant, du manuscrit de l'*Anti-Machiavel* de Frédéric. On retrouva ses amis dans l'occasion ; il prétendit que Sa Majesté lui redévalait une vingtaine de ducats, et que j'en étais responsable. Il compta l'intérêt et l'intérêt de l'intérêt. Le sieur Friliard, bourgmestre régnant, comme cela se dit, trouva, en qualité de bourgmestre, le compte très juste ; et en qualité de régnant, il me fit débourser trente ducats, en pris vingt-six pour lui et en donna quatre au fripon de librairie.

Toutes ces affaires d'Ostrogoths et de Vandales étant finies, j'embrassai mes hôtes et je les remerciai de leur douce réception.

VOLTAIRE.

(Mémoires.)

NOUVELLES MILITAIRES

Les permissions des convalescents. — Les blessés et malades sont répartis en différentes catégories, selon la nature ou la gravité de leurs maladies ou de leurs blessures ; les uns sont soignés dans la zone de l'intérieur, les autres dans la zone des armées. Cette répartition a dicté les prescriptions suivantes, relatives aux permissions de convalescence :

a) Zone de l'intérieur :

Les malades et blessés soignés dans les formations sanitaires de la zone de l'intérieur (hôpitaux ou dépôts de convalescents), obtiennent, au moment de leur sortie et avant de rejoindre les dépôts de leurs régiments, une permission de huit jours au maximum.

b) Zone des armées :

Les militaires sortant des dépôts d'écllopés n'ont droit à aucune permission. Ce sont des indisponibles qui, aussitôt remis, doivent reprendre leur place dans le rang ;

2° Tout militaire sortant d'un hôpital de la zone des armées, après blessure grave ou maladie prolongée, sera évacué sur un dépôt de convalescents de la zone de l'intérieur (situé dans la zone d'hospitalisation affectée à l'armée) où une permission de huit jours au maximum lui sera accordée.

D'autre part et pour des raisons d'ordre militaire, aucune permission n'est accordée pour les localités situées à l'intérieur de la zone des armées.

Les renforts aux armées. — Des dispositions spéciales ont été arrêtées par le ministre de la guerre en vue de fixer la composition des détachements de renforts à envoyer aux armées, et de régler l'ordre de départ des hommes entrant dans la constitution de ces détachements.

Elles reposent sur les principes suivants :

La composition des détachements de renforts varie avec la nature des formations auxquelles ils sont destinés. Les corps actifs, de réserve et les corps territoriaux sont donc alimentés respectivement au moyen de catégories particulières d'hommes de renforcement.

Dans chacune de ces catégories et dans chaque dépôt, le départ en renfort de ces hommes est déterminé, en principe, d'après l'ordre de leur arrivée au dépôt, sous la réserve qu'ils soient aptes à faire campagne au double point de vue de la vigueur physique et de l'instruction militaire.

Il y avait une fois deux jeunes filles. Cotturières, modistes, demoiselles de magasin, dactylographes peut-être ? On ne sait.

Ce dont on ne doutait pas, c'est qu'elles fussent très douces, très laborieuses, très bonnes ; bonnes de cette bonté qui fait que l'on souffre plus encore de la douleur des autres que de ses propres peines.

Quand elles apprirent que la guerre allait déserter leur pays ; quand elles virent partir en grande hâte, à la caserne, les pères de famille et les jeunes gens ; quand elles connurent les souffrances stoïquement supportées par ces braves, elles en ressentirent un immense chagrin.

Nous avons dit qu'elles étaient coura-

Aussi bien, leur affliction profonde ne pouvait se complaire dans l'impuissance.

A tout prix, il fallait faire quelque chose pour les pauvres soldats ! Mais quoi ? Mais comment deux pauvres filles, n'ayant d'autre fortune que l'habileté de leurs doigts, pourraient-elles apporter une atténuation aux fatigues des tranchées ?

— Faisons une tirelire, dit l'une.

— Soit, répondit l'autre, plus âgée. Seulement, il nous faudra plusieurs années pour y mettre une somme rondelette.

— J'ai mon idée, reprit la plus jeune. Nous demanderons à notre journal de nous aider à la remplir.

Nous avons dit qu'elles étaient charitables. Elles étaient encore plus timides. Aller trouver un journaliste, c'était beaucoup trop osé ! Affronter le regard professionnellement investigateur d'un monsieur qui, assis dans son fauteuil, vous examine, vous scrute, derrière les verres de son lorgnon ! C'était au-dessus de leurs forces.

— Eh bien, nous lui écrirons pour lui expliquer notre projet.

Ainsi firent-elles. Et elles mirent dans leur lettre tant de pitié touchante, tant d'éloquence simplicité, pour tout dire, tant de cœur, que le journaliste fut ému et que le journal seconda leurs vues généreuses.

La tirelire, annoncée et mise en bonne place, fut remplie si vite par les lecteurs conquis à leur tour, qu'il fallut la vider deux fois.

Alors, ce fut la joie intense de la confection des petits paquets. En cela elles excellai-

Elles attachèrent de faveurs vertes — couleur de l'espérance — cigarettes, chocolat ; elles entourèrent d'un petit ruban tricolore les pastilles de goudron qui guérissent les rhumes, et le calendrier miniature qui porte sur l'une de ses pages le jour de la grande victoire. A cela, elles ajoutèrent de petites boîtes de pâtes, des enveloppes, du papier à lettres, des crayons.

Et, sur une carte de visite, rehaussée par elles de fleurettes découpées et collées, elles écrivirent ces mots : « Nos meilleurs vœux à nos vaillants soldats. Gœurs français qui pensent à vous ».

Cinq cent trente fois elles recommandèrent le même travail, ou, plus exactement, elles eurent le même plaisir. Car, administratrices habiles, elles avaient su transformer en 530 colis les 589 fr. de la tirelire.

Elles avaient entendu dire que les fusiliers marins étaient moins bien partagés dans les envois de la bienfaisance privée. A eux seuls, elles réservèrent 130 de leurs petits ballots.

Ainsi, grâce à elles, cinq cent trente soldats ont eu des étrennes, cinq cent trente que les chefs surent choisir parmi les plus

déshérités, ceux qui n'attendaient rien de personne, parce qu'ils sont pauvres, et qui seront reconnaissants à leurs bienfaitrices inconnues de leur avoir fait oublier leur misère.

— A cette histoire, il ne manque que le nom des deux généreuses jeunes filles. Il y manquera toujours.

Elles sont douces, laborieuses et bonnes : elles sont plus encore modestes.

Nous ne nous pardonnerons pas de lever le voile de l'anonymat, derrière lequel elles se complaisent obstinément, presque farouchement.

Ce serait gâter leur bonheur.

E. DOUCEUL,
Secrétaire général du Phare de la Loire.

AU PARLEMENT

SÉANCE DU SÉNAT DU 21 JANVIER

Le président, M. Antonin Dubost, donne lecture de la dépêche qu'il a adressée au président du Sénat d'Italie à l'occasion de la catastrophe qui a dévasté une partie du territoire italien et de la réponse qu'il a reçue.

Le Sénat ratifie sans débat les 34 décrets pris pendant l'intersession sur la proposition du ministre de la guerre, réglant diverses mesures d'organisation militaire.

Après le vote d'un projet sur le warrant hôtelier, qui permet aux exploitants d'hôtels à voyageurs d'emprunter, tout en conservant la garde des locaux, sur le matériel, le mobilier et l'outillage, le Sénat s'assurne au jeudi 28 janvier.

La manière boche

Le gouvernement russe vient de publier une note relative aux brutalités et aux vexations dont la population et les autorités allemandes se sont rendues coupables à l'égard des sujets russes qui se trouvaient aux fatigues des tranchées.

— Eh bien, nous lui écrirons pour lui expliquer notre projet.

Ainsi firent-elles. Et elles mirent dans leur lettre tant de pitié touchante, tant d'éloquence simplicité, pour tout dire, tant de cœur, que le journaliste fut ému et que le journal seconda leurs vues généreuses.

La tirelire, annoncée et mise en bonne place, fut remplie si vite par les lecteurs conquis à leur tour, qu'il fallut la vider deux fois.

Alors, ce fut la joie intense de la confection des petits paquets. En cela elles excellai-

Elles attachèrent de faveurs vertes — couleur de l'espérance — cigarettes, chocolat ; elles entourèrent d'un petit ruban tricolore les pastilles de goudron qui guérissent les rhumes, et le calendrier miniature qui porte sur l'une de ses pages le jour de la grande victoire. A cela, elles ajoutèrent de petites boîtes de pâtes, des enveloppes, du papier à lettres, des crayons.

Et, sur une carte de visite, rehaussée par elles de fleurettes découpées et collées, elles écrivirent ces mots : « Nos meilleurs vœux à nos vaillants soldats. Gœurs français qui pensent à vous ».

Cinq cent trente fois elles recommandèrent le même travail, ou, plus exactement, elles eurent le même plaisir. Car, administratrices habiles, elles avaient su transformer en 530 colis les 589 fr. de la tirelire.

Elles avaient entendu dire que les fusiliers marins étaient moins bien partagés dans les envois de la bienfaisance privée. A eux seuls, elles réservèrent 130 de leurs petits ballots.

Ainsi, grâce à elles, cinq cent trente soldats ont eu des étrennes, cinq cent trente que les chefs surent choisir parmi les plus

déshérités, ceux qui n'attendaient rien de personne, parce qu'ils sont pauvres, et qui seront reconnaissants à leurs bienfaitrices inconnues de leur avoir fait oublier leur misère.

— A cette histoire, il ne manque que le nom des deux généreuses jeunes filles. Il y manquera toujours.

Elles sont douces, laborieuses et bonnes : elles sont plus encore modestes.

Nous ne nous pardonnerons pas de lever le voile de l'anonymat, derrière lequel elles se complaisent obstinément, presque farouchement.

— C'est bien gâter leur bonheur.

E. DOUCEUL,
Secrétaire général du Phare de la Loire.

Chansons militaires.

JOFFRETTE

Air : *Marie*.

Père d'une fillette,
Un brave travailleur
La baptisa Joffrette,
Un nom qui porte bonheur.
Au bureau des naissances,
Il dit, se présentant :
C'est bien mon droit, je pense ?
De donner à mon enfant
Le nom que j'ai choisi,
La mère aussi.
Le voici :

REFRAIN

Joffrette !
Oui, c'est Joffrette !
Un nom qui rime avec conquête,
Je l'aime,
Ce nom d' baptême,
Cré nom de nom
Quel joli nom !

On m'appelle Magloire,
J'suis un ancien soldat ;
Ma femm' se nomm' Victoire,
Prénom qui ne s'oublie pas.
Je nomm' ma fill' Joffrette
Et sans plus de façon
L'autre sera French... ette,
Qu'est d'ailleurs un glorieux nom.
C'est aussi mon avis
Qu' l' employé dit,
L'air ravi, (Refrain.)

L'employé d' la mairie,
Un ancien combattant,
A sa femm', dit : M'amie,
J' voudrais avoir une enfant
Pour la nommer Joffrette ;
Et si c'est un garçon
Au lieu d'une fillette,
Eh bien ! Joff' serait son nom.
Lors la futur' maman
Dit bravement :
En avant ! (Refrain.)

GUY-PERON.

LA CUISINE DU TROUPIER

Soupe grasse au bœuf.

Désoûser le bœuf, le diviser en morceaux. Pour une quantité de deux kilogrammes de viande environ, épucher deux oignons, deux kilogrammes de pommes de terre, deux choux, quelques carottes ; couper en quartier.

Faire chauffer, dans une gamelle de campement, deux cuillères de saindoux ; ajouter les morceaux de bœuf, faire rissoler dix minutes. Ajouter un litre d'eau et laisser bouillir un quart d'heure.

D'autre part et en même temps, mettre dans une marmite oignons et carottes ; couvrir de deux litres et demi d'eau, saler, laisser bouillir également un quart d'heure.

Verser dans la marmite le contenu de la gamelle (bouillon et bœuf) et laisser cuire le tout quarante minutes.

Mettre les choux en ajoutant un peu d'eau si besoin, et laisser cuire encore quarante minutes.

Pendant ce temps, mettre les pommes de terre dans la gamelle, les mouiller moitié eau, moitié bouillon prélevé dans la marmite et faire cuire sur feu vif vingt-cinq minutes.

Servir le tout sur le pain coupé au préalable dans les gamelles.

Les correspondances doivent être adressées : « Cabinet du ministre de la guerre, Bulletin des armées, Paris ». Les manuscrits ne sont pas rendus.

BLOC-NOTES

— Une sous-commission de l'armée envisage la création d'une médaille de la « Valeur militaire » destinée à commémorer « les citations individuelles à l'ordre de l'armée, des corps d'armée ou des divisions depuis le début et jusqu'à la fin de la guerre ».

— Le général von Falkenhayn n'est plus ministre de la guerre allemand. L'empereur Guillaume a accepté sa démission ; son successeur est le major général Wild von Hohenborn.

— Le blé ne manquera pas en France, notre récolte en 1914 a été de 87 millions de quintaux (notre consommation normale est de 94 millions) et les importations ont comblé le déficit.

— Les hommes du landsturm, depuis la classe 1875, sont appelés en Autriche-Hongrie.

— Une troisième souscription ouverte dans les services de la préfecture de la Seine et destinée au comité du secours national a atteint 23,000 fr.

— Un habitant de Bruges a été condamné par les Allemands à cinq ans de prison pour avoir transporté des lettres de Hollande en Belgique.

— Par suite d'un glissement de terrain provoqué par les pluies, un bois de châtaigniers a été englouti près de Noailhac (Corrèze).

— Arthur Euch, soldat allemand, rentré à Berlin, très malade, du front oriental, a été condamné à deux ans de travaux forcés pour avoir soutenu que les Russes traitaient bien les prisonniers allemands.

— Le gouvernement canadien a ordonné l'enrôlement immédiat du troisième contingent qui doit être envoyé en Europe.

— L'armée du général Radko Dimitriev a fait au cours des deux dernières semaines de décembre 311 officiers autrichiens prisonniers et 22,269 soldats. Elle s'est emparée, en outre, de 7 pièces d'artillerie et de 45 mitrailleuses.

— Deux sous-officiers en convalescence à l'hôpital d'Essey se sont noyés au cours d'une promenade en bateau à voile sur la Maine.

— La compagnie Transatlantique a complètement repris ses différents services.

— En Belgique, les autorités allemandes réquisitionnent tous les arbres fourrassant du bois dur pouvant servir à la fabrication de crosses de fusils.

LES CRIMES DE L'ARMÉE ALLEMANDE

Rapport de la commission d'enquête « chargée de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens » (1).

MEURTHE-ET-MOSELLE (suite).

De même que Nomany, la jolie ville de **Gerbéville**, au bord de la Mortagne, a été, dans des conditions effroyables, victime de la fureur allemande. Le 24 août, les troupes ennemis s'y heurtèrent à la résistance héroïque d'une soixantaine de chasseurs à pied, qui leur infligèrent de grosses pertes. Elles s'en vengèrent durement sur la population civile. Dès leur entrée dans la ville, en effet, les Allemands se livrèrent aux pires excès, pénétrant dans les habitations en poussant des hurlements féroces, brûlant les édifices, tuant ou arrêtant les habitants, et n'épargnant ni les femmes ni les vieillards. Sur quatre cent soixante-quinze maisons, vingt au plus sont encore habitables. Plus de cent personnes ont disparu, cinquante au moins ont été massacrées. Les unes ont été conduites dans les champs pour y être fusillées, les autres ont été assassinées dans leurs demeures, ou abattues au passage dans les rues, quand elles essayaient de fuir l'incendie. Trente-six cadavres ont été, jusqu'à présent, identifiés. Ce sont ceux de MM. Barthélémy, Blosse père, Robinet, Chrétiens, Rémy, Bourguignon, Perrin, Wuillaume, Bernasconi, Gauthier, Menu, Simon, Lingenheld père et fils, Benoît, Calais, Adam, Caille, Lhuillier, Regret, Plaid, âgé de quarante ans; Léon, Bazzolo, Gentil, Dehan (Victor), Dehan (Charles), Dehan fils, Brennevald, Parisse, Yong, François, secrétaire de mairie; de Mme Perrin, Courtois, Gauthier et Guillaume, et des demoiselles Perrin et Michel.

Quinze de ces pauvres gens ont été exécutés au lieudit « la Prèle ». Ils ont été enterrés par leurs concitoyens, le 12 ou le 15 septembre.

Presque tous avaient les mains liées derrière le dos; quelques-uns avaient les yeux bandés; les pantalons de la plupart étaient déboutonnés et rabattus jusque sur les pieds. Cette dernière circonstance, ainsi que l'aspect des cadavres, ont fait penser à des témoins que les victimes avaient subi une mutilation. Nous ne croyons pas devoir nous approprier cette opinion, l'état de décomposition très avancé des corps ayant pu causer une erreur. Il est d'aillors possible que les meurtriers aient déboutonné les pantalons de leurs prisonniers pour mettre ceux-ci dans l'impossibilité de s'enfuir, en leur entravant les jambes.

Le 16 octobre, au lieu dit le **Haut-de-Wormont**, on a découvert, enfouis sous 15 ou 20 centimètres de terre, dix cadavres de civils portant des traces de balles et ayant tous les yeux bandés. On a trouvé sur l'un d'eux un laissez-passer au nom de Seyer (Edouard), de Badonviller. Les neuf autres victimes sont inconnues. On croit que ce sont des habitants de Badonviller qui ont été amenés par les Allemands sur le territoire de Gerbéville, pour y être fusillés.

Dans les rues et dans les maisons, pendant la journée de carnage, les scènes les plus tragiques se sont produites. Dans la matinée, des ennemis pénètrent chez les époux Lingenheld, se saisissent du fils, âgé de trente-six ans, qui portait le brassard de la Croix-Rouge, lui lient les mains derrière le dos et le traînent dans la rue où ils le fusillent; puis ils reviennent chercher le père, un vieillard de soixante-dix ans. La dame Lingenheld prend alors la fuite. En se sauvant, elle voit son fils étendu sur le sol. Comme le malheureux remua encore, des Allemands l'arrosent de pétrole, auquel ils mettent le feu, en présence de la mère terrifiée. Pendant ce temps, on conduit Lingenheld père à « la Prèle » où il est exécuté.

Au même moment, des soldats frappent à la porte d'une maison occupée par le sieur Dehan, sa femme et sa belle-mère, la veuve Guillaume, âgée de soixante-dix-huit ans. Celle-ci, qui va leur ouvrir, est fusillée à bout portant et tombe dans les bras de son gendre qui accourt derrière elle. « Ils m'ont tuée, s'écrie-t-elle, portez-moi dans le jardin. » Ses enfants

naça le sieur Vigin, en lui mettant son revolver sur la gorge, de le fusiller, et de le jeter dans les flammes, avec un habitant auquel, disait-il, « on avait déjà fait sauter la cervelle ». Il faisait ainsi allusion à la mort d'un vieux rentier, M. Liégey, âgé de soixante-dix-huit ans, qui fut retrouvé dans les décombres, avec une balle sous le menton. « Venez voir, ajouta l'officier, la propriété du général Lyautay, qui est au Maroc, qui brûle. » Pendant ce temps, un ouvrier nommé Gérard était contraint, baïonnette au dos, de monter dans son grenier. Là, les Allemands mettaient le feu à un tas de fourrage, et obligaient le sieur Gérard à rester auprès du brasier. Quand les soldats, chassés par la chaleur intolérable, se furent retirés, il put s'échapper par une petite ouverture, mais il avait déjà une joue fortement brûlée.

A **Deuxville**, où l'ennemi incendia volontairement quinze maisons, le maire Bajole et le curé Thiriet furent arrêtés. L'abbé Marchal, curé de Crion, les ayant vus tous deux dans sa paroisse, aux mains des Allemands, s'approcha de son confrère et lui demanda la raison de son arrestation. Celui-ci répondit: « J'ai fait des signes ». Après lui avoir donné un peu de pain, l'abbé Marchal se retira; mais, à peine avait-il fait une trentaine de pas qu'il entendait une fusillade. C'étaient les deux prisonniers qu'on venait d'exécuter. Le lendemain, un officier qui parlait parfaitement notre langue, et qui disait avoir été, pendant huit ans, attaché à l'ambassade d'Allemagne à Paris, déclara à l'abbé Marchal que le curé de Deuxville avait fait des signes, et l'avait avoué. « Quant au maire, ajouta-t-il, le pauvre diable, je crois bien qu'il n'avait rien fait. »

A **Maix**, les Allemands ont incendié trente-six maisons et ont massacré, toujours sous la prétexte qu'on avait tiré sur eux, les sieurs Gaucon, Demange, Jacques Thomas, Marchal, Chaudre, Grand, Simonin, Vaconet et la dame Beurton. Gaucon, arraché de chez lui, fut précipité sur un tas de fumier, où un soldat tua d'un coup de fusil au ventre. Demange, blessé aux deux genoux, dans sa cave, parvint à se trainer jusqu'à sa cuisine. Les Allemands mirent le feu à la maison, empêchèrent la dame Demange de porter secours à son mari et laissèrent brûler leur victime dans l'immeuble incendié.

M. Beurton était, elle aussi, dans sa cave, avec sa famille, quand deux soldats, dont l'un portait une lanterne et l'autre un fusil, y descendirent. Le second tira au hasard sur le groupe et abatit la malheureuse femme. Vaconet fut frappé d'une balle au côté, au pied de l'escalier du sieur Rediger; quant à Simonin, il fut emmené dans la direction de Drouville. Quelques jours après, une note faisant connaître qu'il avait été fusillé et que ses dernières volontés étaient consignées dans un document placé entre les mains du commandant général de la 3^e division bavaroise, fut remise par un officier allemand à M. Thouvenin, conseiller municipal de la commune. Cette note, dont une copie nous a été délivrée, porte la signature d'un officier du 3^e régiment de chevau-légers. Les autres victimes de Maix ont reçu la mort dans des circonstances qu'il ne nous a pas été possible de préciser.

Le 29 août, la supérieure de l'hospice, sœur Julie, dont le dévouement a été admirable, s'étant transportée à l'église paroissiale pour se rendre compte, avec un prêtre mobilisé, de l'état intérieur de l'édifice, constata que la porte en acier du tabernacle avait été l'objet d'une tentative d'effraction. Les Allemands, pour parvenir à s'emparer d'un vase sacré, avaient tiré des coups de fusil autour de la serrure. La porte était traversée en plusieurs endroits et le passage des balles y avait formé des trous presque symétriques, ce qui prouvait qu'on avait tiré à bout portant. Quand la religieuse l'ouvrit, elle trouva le ciboire perforé.

Les excès et les crimes qui ont été commis à Gerbéville sont principalement l'œuvre des Bavarois. Les troupes qui s'y sont livrées étaient sous le commandement du général Claus, dont la brutalité nous a aussi été signalée ailleurs.

Le 22 août, les Allemands incendièrent une partie du village de **Créve**, à l'aide de torches et de fusées. Soixante-seize maisons furent brûlées, notamment celle de M. le général Lyautay, que les incendiaires, sous la conduite d'un officier, avaient envahie, en réclamant à grands cris « Madame et Mademoiselle Lyautay, pour leur couper le cou ». Un capitaine me-

(4 suivre.)

LE TABLEAU D'HONNEUR

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Les Braves, dont les noms suivent, ont été cités à l'Ordre de l'Armée :

2^e Corps d'Armée.

51^e régiment d'infanterie.

Caporal LELIÈVRE : a, depuis le début de la campagne fait preuve des qualités militaires les plus sérieuses, s'est en toutes circonstances signalé par son entraînement, son courage, son énergie, son sang-froid et son initiative intelligente. Blessé le 8 septembre.

Soldat DOUVROY : malgré un feu d'artillerie extrêmement violent, a assuré la liaison entre le 1^{er} bataillon du 51^e, placé en première ligne et un groupe d'artillerie établi à 600 mètres en arrière de ce bataillon, et a permis au commandant du bataillon de transmettre plusieurs fois au commandant du groupe des renseignements concernant les mouvements de l'ennemi, qui ont permis à l'artillerie d'effectuer un tir très efficace.

Soldat LODEZ : conducteur du caisson de munitions, est allé ravitailler sa compagnie sur la ligne de feu, où il est resté avec courage, et a montré le plus grand sang-froid, sa mission terminée, en ramenant son caisson.

Capitaine KLEINDIENST : a exécuté, avec une section et des isolés ramenés par lui, le 29 septembre à dix-sept heures trente, une contre-attaque vigoarceuse qui a permis à son bataillon de reconquérir le terrain perdu.

Capitaine HENAUDET : énergie et courage incomparables, le 26 septembre. A tenu tête à un ennemi très supérieur, une balle dans son képi, coup de baionnette dans sa capote.

Capitaine CAILTEAUX : chargé avec sa compagnie de défendre une zone particulièrement exposée, environnée, à 150 mètres par des tranchées ennemis, a maintenu énergiquement l'occupation du terrain et repoussé plusieurs attaques de jour et de nuit.

Lieutenant LA MARLE : a maintenu avec une grande énergie sa section dans sa tranchée sous un feu violent d'obus de gros calibre, pendant toute la journée du 26 septembre, en faisant exécuter des feux bien ajustés qui ont arrêté net l'adversaire.

Lieutenant de réserve PREVOST : a fait preuve de beaucoup de courage et d'allant en maintenant, les 28 et 29 septembre, les liaisons téléphoniques du régiment, se déplaçant continuellement sous une pluie d'obus de gros calibre, qui interrompaient à chaque instant le service téléphonique.

Médecin aide-major CHAGNAUD : a maintenu sous le feu d'artillerie son poste de pansement et a relevé de nombreux blessés dans des conditions difficiles. Attaqué au-dessus de tout éloge.

Sous-lieutenant LAMBERT : a mené sa section à 600 mètres des tranchées allemandes et a continué en patrouille jusqu'à 230 mètres. A mis en suite un petit poste d'Allemands, après lui avoir tué plus de trente hommes.

Adjudant CONTE : brillante conduite au feu depuis le début de la campagne. A été grièvement blessé le 30 septembre.

Sergent-aide-major PILLOT : fait preuve depuis le début de la campagne d'un dévouement intrépide. A été blessé le 30 septembre par un éclat d'obus en allant au fort du combat reblever et soigner un officier blessé.

Sergent-major GRAFTEAUX : au moment où, sous la pression d'une attaque enveloppante de forces supérieures, son bataillon céda, est resté avec les débris de sa section pour combattre sur place jusqu'à la dernière minute.

Sergent-major PORTEMAIN et **sergent MENU** : blessés par un obus de gros calibre qui bouleversait la tranchée, sont restés à leur poste et y maintenant leurs hommes.

Sergent HAMEL, de la section de mitrailleuses : très énergique au feu. A fait repérer le tir d'une pièce dont l'abri avait été cubilé par un obus.

Sergent CABOUR : a installé un observatoire dans un arbre, d'où il a, pendant trois jours, sous un feu violent d'artillerie et d'in-

fer les maisons de la localité occupées par les isolés ennemis. S'est emparé ensuite, à la tête de son escouade, de deux mitrailleuses, sous un feu très violent,

Soldat PERCHE et **HIRN** : dans un mouvement de repli, ont ramené, sous un feu terrible, leur chef de section grièvement blessé, malgré l'ordre de celui-ci de ne pas s'exposer pour lui.

Caporal BISSON : blessé une première fois à la tête, s'est fait panser, est revenu au feu, puis a dû quitter la ligne à la suite de deux autres blessures.

Cavalier MARTIN, 19^e rég. de chasseurs : éclairé mortel. A pris le commandement de divers éléments d'infanterie qui étaient sans chef, pour se mettre à la poursuite d'isolés restés dans un village après une attaque de nuit. A débarrassé les vergers voisins des isolés ennemis qui les occupaient en les tuant personnellement à coups de fusil et de baionnette.

87^e régiment d'infanterie.

Lieutenant de réserve MILLIEN : a commandé sa compagnie avec énergie et sang-froid pendant les journées des 23 et 24 septembre, en arrêtant l'offensive allemande et en infligeant à l'ennemi des pertes sérieuses.

Sous-lieutenant BIERE, KELLER, ITTEL : brillante conduite de leur compagnie au feu. Ont été grièvement blessés.

Sous-lieutenant de réserve VIOLAND : a conduit avec énergie sa section au feu le 22 août; a été blessé au cours de l'action et évacué; un congé de convalescence lui ayant été accordé, y a renoncé; a rejoint son corps le 16 septembre dans la soirée; a été blessé à nouveau au combat du lendemain.

Sous-lieutenant de réserve DAUDRE : a conduit pendant plusieurs jours au feu, et avec le plus grand sang-froid, la compagnie dont il avait le commandement; a fait preuve notamment de la plus grande énergie dans la journée du 24 septembre dans un combat sous bois où il a tenu tête à l'ennemi en lui infligeant des pertes sensibles et au cours duquel il a été grièvement blessé.

Adjudant de réserve TIERNIC : son commandant de compagnie ayant été blessé, a conduit sa compagnie au feu avec énergie et le plus grand sang-froid.

Adjudant BOUSMISL : isolé de sa compagnie lors d'un assaut violent donné pendant la nuit par l'ennemi, a résisté derrière une barricade jusqu'à épuisement de ses munitions. S'est barricadé ensuite dans les bâtiments et a profité d'une accalmie pour ramener sa section à travers les lignes allemandes.

Adjudant COLSON, chef de section : a contribué activement à la prise de plusieurs voitures de mitrailleuses allemandes.

Soldats GUILBERT et **JEANDRIN** : tous les gradés ayant disparu, ont pris le commandement de leurs sections et les ont conduites bravement au feu.

Sergent-fourrier WIRTH, agent de liaison de sa compagnie : Porteur d'un ordre et constatant un mouvement de recul d'une partie de la troupe momentanément privée de chefs, a, par son énergie et son entraînement, ramené au feu et rétabli au combat tous les éléments qu'il a ramassés.

Sergent GUILLI, a mené avec une grande vigueur sa section sur les tranchées ennemis sous un feu terrible, ne s'est replié que blessé et n'ayant plus que quelques hommes près de lui.

Soldat DUFERQUE : s'est tenu une grande partie de la journée, malgré la violence du feu, au sommet d'un arbre pour pouvoir renseigner son chef de section sur les mouvements de l'ennemi; n'a craint de dévoiler sa présence en tirant sur les fractions ennemis qui cherchaient à se dissimuler.

Soldat DUBOIS : chargé de porter un renseignement important, n'a pas hésité, pour remplir sa mission, à traverser un terrain dévasté par un feu violent d'artillerie.

Soldat VERIE : atteint par un éclat d'obus qui venait de lui arracher complètement sa capote à la poitrine et de tuer son caporal à ses côtés, a pris le commandement de ses camarades, les a encouragés de la voix et a continué à combattre avec eux avec le plus grand sang-froid.

Soldat BRIENNE : s'est présenté volontairement pour porter un renseignement à l'artillerie sous un feu violent.

Soldat ALBRAAN : s'est présenté volontairement pour porter un renseignement important de son commandant de compagnie à son chef de bataillon; quoique blessé deux fois, a tenu néanmoins à remplir sa mission avant de se faire panser.

(1) Voir les n° 63 et 64.

fanterie, donné des renseignements très utiles sur les mouvements ennemis et les emplacements de l'artillerie adverse. Sergent engagé HATRIVAL : commandant une section de mitrailleuses, a fait avec le plus grand sang-froid une mise en batterie sous le feu, dans l'après-midi du 27 septembre. Est resté en position dans la nuit du 27 au 28 sous une fusillade continue en travaillant très utilement avec sa section. Le 28 septembre, ayant eu une pièce détruite et ses servants tués par un obus de gros calibre, a maintenu en position sa deuxième pièce, toute la nuit du 28 au 29. A ramené par ordre, le lendemain, sous un feu violent, sa section et son matériel en réserve.

Sergent fourrier réserviste BOURGEOIS : est allé, le 26 septembre, sous un feu violent, porter à plusieurs reprises des ordres aux chefs de section, et a rapporté en ayant les isolés rencontrés par lui. Donne, depuis le début de la campagne, un bel exemple de sang-froid.

Maréchal des logis du 23^e dragons BLIN : éclaireur monté au 9^e, le 26 septembre, a assuré souvent sous un feu violent d'obus la liaison avec le secteur voisin. A ramené au feu des isolés.

Sergent DELAYEN : soldats DEBATTÉ, RASQUIN, REMY, HUET, BOURGUIN, MISER, SCHMITT : faisant partie d'une patrouille ont, par leur sang-froid et leur allant, permis de reconnaître l'emplacement exact des tranchées allemandes et ont mis en fuite un petit poste d'une quinzaine d'hommes.

Caporal LAIRET, de la section de mitrailleuses du 9^e d'infanterie : la pièce voisine de sa section ayant été détruite, a maintenu sa propre pièce sous le bombardement et a continué à remplir sa mission.

Soldat infirmier ADAM : a montré le plus grand dévouement dans le relèvement des blessés, les 28 et 29 septembre. A relevé, le 29, sous un feu violent de l'ennemi, le corps d'un officier tué.

Soldat réserviste BRIARD : dans un terrain absolument découvert, et sous le feu croisé des mitrailleuses allemandes, s'est porté à plusieurs reprises vers le commandant de la compagnie pour lui porter des renseignements. Est allé au secours d'un de ses camarades resté blessé sous le feu violent des obus ; est parvenu à le ramener dans la tranchée. A été blessé grièvement en y entrant lui-même.

120^e régiment d'infanterie.

Capitaine FISCHBACH : le 26 septembre, a repoussé une violente attaque allemande avec énergie et décision, occasionnant à l'ennemi de lourdes pertes.

Lieutenant ARTHAUD : le 26 septembre, au cours d'une violente attaque allemande, a fait preuve d'une énergie et d'une vaillance remarquables.

Sous-lieutenant COLLINET : belle attitude dans le combat du 26 septembre.

Sous-lieutenants BALLEYGUIER et AUBERT de VINCELLES : mortellement frappés en entraînant leur section à l'attaque le 10 septembre.

Adjudant TAZANNE, très belle attitude au feu.

Soldat réserviste LARUE : s'est porté seul en ayant des lignes, plusieurs fois, et a déterminé la position des tranchées allemandes, malgré les patrouilles ennemis.

Soldat DEMARLY : est allé, de son gré, porter un ordre, la nuit, pendant le combat, et a accompli sa mission avec célérité, malgré le feu dirigé sur lui.

128^e régiment d'infanterie.

Sergent SOYER : sous-officier à la section de mitrailleuses du 1^{er} bataillon du 128^e. A montré le plus grand sang-froid et la plus grande bravoure. A pris le commandement d'une section de mitrailleuses d'un autre corps privée de son chef, le 15 septembre, et ne l'a quitté que lorsqu'il n'est plus resté à cette section qu'un servant. A de plus été blessé en relevant un capitaine blessé.

Sergent CHARRAT : son lieutenant étant tombé, a pris immédiatement le commandement de sa section, s'est élancé bravement à la tête de ses hommes en commandant : « En avant », et est tombé, à son tour, mortellement frappé.

147^e régiment d'infanterie.

Colonel REMOND : a commandé son régiment pendant trois jours avec une grande distinction, beaucoup d'énergie et de bravoure. A fait preuve des meilleures qualités militaires dans le commandement de son régiment établi en première ligne depuis plusieurs jours sous le feu incessant de l'ennemi.

Capitaine CORRET : a fait d'excellentes et périlleuses reconnaissances et a maintenu, le 28 septembre, par sa froide énergie, une fraction qui venait d'avoir sept hommes tués d'un coup d'obus.

Capitaine LECOMTE : blessé légèrement à la tête, le 28 septembre, a conservé sans se faire paniquer le commandement de sa compagnie, dont il dirige la défense avec la plus grande énergie à 150 mètres de l'ennemi.

Capitaine SENECHAL : pendant quatre jours aux tranchées, a bien organisé la défense d'une position et a résisté victorieusement à trois attaques de l'ennemi.

Capitaine CLAIRE : a fait preuve de grande bravoure et d'allant en se lançant à l'attaque d'une position qu'il savait occupée par de l'artillerie.

Capitaine AUBRUY : a victorieusement repoussé, le 17 septembre, deux attaques poussées jusqu'à 50 mètres de nos tranchées par deux compagnies allemandes auxquelles il a infligé des pertes importantes.

Lieutenant NYSSEN : a énergiquement maintenu sa compagnie, le 15 septembre, sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses, à 400 mètres d'une tranchée ennemie.

Sergent-major BRÉRÉ : malgré la violence du feu, a fait preuve de calme et de bravoure en maintenant en ordre parfait sa section, et en repoussant les attaques de l'ennemi.

Sergents BLAY et VANNIER : très belle conduite au feu. Ont résisté avec la plus belle énergie à trois attaques de nuit.

27^e régiment d'infanterie.

Capitaine WIRTH : son bataillon étant arrêté sur une crête par un feu d'artillerie lourde extrêmement violent, n'a pas hésité à se porter en avant, entraînant ainsi par son attitude courageuse deux sections de sa compagnie. Est resté sous le feu de mitrailleuses pendant deux heures et demie, et même après que ses hommes eurent éprouvé leurs munitions. A été tué.

Lieutenant LERY, adjudant VAILLANT, sergent-major LEJEUNE, sergents PERROT, LEVASSEUR, LEROY, CHARDON, VAILLANT, RIGAUX : ont montré le plus grand courage en s'élançant en avant de leur troupe pour l'entraîner hors des tranchées pendant le combat du 10 septembre. Ont été tués.

328^e régiment d'infanterie.

Chef de bataillon DESPLATS : a mené d'une façon très brillante une attaque avec quatre compagnies sur un point d'appui qu'avaient surpris les Allemands. Est parvenu, grâce à une action prompte et énergique, à s'en rendre maître, en faisant subir de grosses pertes à l'ennemi et en ramenant 150 prisonniers.

Capitaine ROULEAU : brillante conduite à la lisière d'un bois où il l'arrête, à 100 mètres de la lisière, une ligne d'infanterie ennemie, en tua ou blessa plus de 130 et fit une cinquantaine de prisonniers.

Capitaine JOSSIAUX et MARSEILLE : malgré une vive fusillade, se sont portés de nombreuses fois debout le long de la ligne de feu, pour remplir leurs fonctions d'agents de liaison entre le commandant de la compagnie et leur section.

18^e bataillon de chasseurs.

Capitaine GATINEAU : commandant le détachement télégraphique du 2^e C. A. a assuré le service de liaison téléphonique du corps d'armée avec une activité et une intelligence remarquables. Au cours des différents combats, a exécuté à différentes reprises des reconnaissances périlleuses pour établir ou repérer ses lignes.

Capitaine TESTEVUIDE : à de nombreuses reprises, a mis, sous le feu de l'ennemi, en état de défense les positions conquises par l'infanterie. A pris part à plusieurs reprises au combat avec sa compagnie, notamment dans un combat de nuit très violent. Officier brave et actif.

9^e bataillon de chasseurs.

Capitaine DE NONANCOURT : a brillamment conduit sous bois sa compagnie à l'attaque de tranchées très fortement défendues par un effectif supérieur (combat du 27 septembre), et malgré le feu violent de l'ennemi a maintenu ses hommes sur le terrain acquis toute la journée et toute la nuit, ne se retira que par ordre.

Lieutenant DELIVRE : le 26 septembre, chargé de reprendre une position, la brillamment enlevée à l'assaut, a fait preuve des plus brillantes qualités militaires, en particulier aux combats du 2 au 10 septembre. Les 16 et 17 novembre, a fait enlever par deux fois le saillant ouest d'un village tenu par l'ennemi. A maintenu les troupes qui y avaient pénétré, malgré le feu intense des pièces d'une artillerie de gros et petit calibre exceptionnellement puissante, et n'a cessé de faire exécuter des contre-attaques énergiques.

14^e bataillon de chasseurs.

Capitaine SERPETTE DE BERSEAUROU : commandant par intérim la 7^e brigade légère : a fait preuve des plus brillantes qualités de commandement au feu, en particulier durant les combats livrés du 18 au 19 octobre.

Colonel DE BRAUER, 3^e cuirassiers : couvrant avec son régiment le repli de la division de cavalerie, obligée de céder devant un ennemi supérieur, a su parer à une attaque imprévue en faisant preuve d'autant de décision que de sang-froid.

Lieutenant-colonel LACAPELLE : commandant le 37^e d'infanterie : a, depuis le début de la campagne, fait preuve des plus brillantes qualités de commandement. A été blessé en entraînant son régiment à l'attaque.

Sergent réserviste HENRION : dans le combat sous bois du 27 septembre, son lieutenant étant blessé, a pris le commandement de la section, qu'il a su maintenir au contact de l'ennemi pendant une partie de l'après-midi et toute la nuit suivante.

Sergent-major MARTIN : a brillamment levé sa section à l'assaut, est arrivé le premier sur la position.

Sergent de réserve CHERER : dans le combat sous bois du 27 septembre, son lieutenant étant blessé, a pris le commandement de la section, qu'il a su maintenir au contact de l'ennemi pendant une partie de l'après-midi et toute la nuit suivante.

Lieutenant-colonel LAGRENAUDIE : commandant le 108^e d'infanterie : blessé au bras le 24 août, a continué à marcher jusqu'au 6 septembre.

Soldat LAMOUREUX, 326^e d'infanterie : bravoure et sang-froid remarquables que tout au long des combats qui ont eu lieu jusqu'ici. Le 24, en arrêtant par son attitude énergique, le mouvement d'hésitation qui s'était produit chez ses camarades. Le 28, en se déplaçant à maintes reprises sous la ligne de feu pour renseigner et diriger le tir de ses camarades. Le 31 août, en allant rechercher sous le feu de l'ennemi un camarade grièvement blessé. A contribué le 8 septembre à maintenir par son entraînement l'énergie de ses camarades démunis pendant quatorze heures sous le feu de l'artillerie.

Lieutenant-colonel de BIGAULT de GRANRUT, commandant le régiment de marche du 1^{er} zouaves : n'a cessé de faire preuve, au cours des nombreux combats auxquels il a pris part, d'une bravoure et d'une abnégation au-dessus de tous les éloges. Depuis le 30 octobre, a été véritablement l'âme de la résistance et est resté exposé au feu le plus violent de l'infanterie et de l'artillerie. A fait subir à l'ennemi des pertes très importantes.

Chef d'escadron d'ALIES, artillerie de la 89^e division d'infanterie territoriale : a commandé son groupe avec beaucoup de distinction et d'énergie, dans tous les combats auxquels il a pris part. Blessé le 6 septembre 1914, n'a pas voulu être soigné, afin de ne pas quitter son commandement.

Capitaine FRADET, 3^e bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique : au cours de l'assaut du 9 novembre, a entraîné sa compagnie aux tranchées ennemis avec la plus grande ardeur. A été grièvement blessé.

Lieutenant-colonel MOREL, commandant le 76^e d'infanterie territoriale : au combat du 22 octobre, son régiment allant au feu pour la première fois, a su l'entraîner par son sang-froid et sa témérité, restant constamment sur la ligne. A été blessé grièvement.

Le Gérant : G. CALMÉS.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris 7^e.

LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés dans la Légion d'honneur :

A la dignité de grand officier.

Général de brigade TRUMELET-FABER, commandant par intérim la 81^e division territoriale : très grave blessure de guerre.

Au grade de commandeur.

Général de division BELIN, major général des armées de l'Est : a fait preuve dans les délicates fonctions de major général qu'il a rempli depuis le début de la campagne des plus remarquables qualités d'intelligence et de caractère ; par sa souplesse d'esprit, la droiture de son jugement, l'égalité de son humeur et son tact parfait, a été, pour le commandant en chef, le plus précieux collaborateur.

Général de division CONNEAU, commandant le 1^{er} corps de cavalerie : services les plus distingués dans la conduite d'un corps de cavalerie.

Général de brigade LEFÈVRE, commandant par intérim la 18^e division : une bravoure au-dessus de tout éloge, n'a cessé, pendant plus de trente jours, de donner l'exemple, en restant sous le feu le plus violent.

Général de brigade BAUGILLOT, commandant la 129^e brigade d'infanterie : depuis le début de la campagne, a fait preuve des plus brillantes qualités militaires, en particulier aux combats du 2 au 10 septembre. Les 16 et 17 novembre, a fait enlever par deux fois le saillant ouest d'un village tenu par l'ennemi. A maintenu les troupes qui y avaient pénétré, malgré le feu intense des pièces d'une artillerie de gros et petit calibre exceptionnellement puissante, et n'a cessé de faire exécuter des contre-attaques énergiques.

Au grade d'officier.

Colonel de cavalerie SERPETTE DE BERSEAUROU, commandant par intérim la 7^e brigade légère : a fait preuve des plus brillantes qualités de commandement au feu, en particulier durant les combats livrés du 18 au 19 octobre.

Colonel DE BRAUER, 3^e cuirassiers : couvrant avec son régiment le repli de la division de cavalerie, obligée de céder devant un ennemi supérieur, a su parer à une attaque imprévue en faisant preuve d'autant de décision que de sang-froid.

Lieutenant-colonel LACAPELLE, commandant le 37^e d'infanterie : a, depuis le début de la campagne, fait preuve des plus brillantes qualités de commandement. A été blessé en entraînant son régiment à l'attaque.

Sergent réserviste HENRION : dans le combat sous bois du 27 septembre, a fait preuve d'énergie en maintenant sa section au contact de l'ennemi pendant une partie de l'après-midi et toute la nuit suivante.

Chef d'escadron d'ALIES, artillerie de la 89^e division d'infanterie territoriale : a commandé son groupe avec beaucoup de distinction et d'énergie, dans tous les combats auxquels il a pris part. Blessé le 6 septembre 1914, n'a pas voulu être soigné, afin de ne pas quitter son commandement.

Soldat POILVE, 202^e rég. d'infanterie : après s'être signalé en maintes circonstances par son énergie et sa bravoure, s'est particulièrement distingué en allant seul, le 21 septembre, chercher à 250 mètres des tranchées ennemis, sous les rafales de feu, plusieurs de ses camarades blessés.

Sergent-major REGNAULT, 78^e territorial d'infanterie : chef de patrouille, le 21 septembre a réussi à détruire une patrouille allemande commandée par un officier. A apporté sous une grêle de balles cet officier blessé en arrrière de nos lignes. A fait preuve au cours de cette mission de qualités de sang-froid et de courage.

Soldat LACROIX, 4^e dragons : blessé, s'est porté un des premiers au secours de ses camarades qui étaient plus grièvement atteints que lui et ne s'est fait soigner que lorsqu'il en a reçu l'ordre.

Soldat LAFARGUE, 1^{er} chasseurs d'Afrique : chef de patrouille, le 21 septembre a réussi à détruire une patrouille allemande commandée par un officier. A apporté sous une grêle de balles cet officier blessé en arrrière de nos lignes. A fait preuve au cours de cette mission de qualités de sang-froid et de courage.

Médecin-major SOYER : sous-officier à la section de mitrailleuses du 1^{er} bataillon du 128^e. A montré le plus grand sang-froid et la plus grande bravoure. A pris le commandement d'une section de mitrailleuses d'un autre corps privée de son chef, le 15 septembre, et ne l'a quitté que lorsqu'il n'est plus resté à cette section qu'un servant. A de plus été blessé en relevant un capitaine blessé.

Sergent-major CHARRAT : son lieutenant étant tombé, a pris immédiatement le commandement de sa section, s'est élancé bravement à la tête de ses hommes en commandant : « En avant », et est tombé, à son tour, mortellement frappé.

Sous-lieutenant de réserve DEBOURG, chef de la section de mitrailleuses : a, par son sang-froid et son énergie, ralenti la mar-

tués ou grièvement blessés, est allé chercher le corps de l'un et porter secours à l'autre sous le feu à moins de 200 mètres de l'ennemi.

Maréchal des logis SANCINEMA, 2^e rég. de chasseurs.

Maréchal des logis COUSSIN, 7^e rég. de chasseurs : extraordinaire audace, s'est signalé dans plusieurs circonstances. Le 18 septembre est allé trois fois reconnaître un village, est entré dedans la troisième fois. A approché les Allemands d'assez près pour entendre leurs commandements donnés à voix basse et est revenu sous une grêle de balles.

Brigadier VINCENT, 16^e rég. de chasseurs.

Adjutant-chef GALLIO, 8^e hussards : excellent sous-officier, commandant en second une reconnaissance, s'est glissé entre deux colonnes allemandes et a recueilli des renseignements précieux. Sur le point d'être pris et ayant encore des renseignements à échanger a abandonné ses chevaux, s'est glissé la nuit à travers le pays et est parvenu après les plus grands efforts dans les lignes francaises.

Adjutant trompette-major GREY, 9^e hussards.

Brigadier HEINTZ, 27^e dragons : dans une attaque violente contre l'état-major du corps de cavalerie, a tenu tête courageusement avec trois camarades pour sauver son général blessé à mort.

Maréchal des logis DUMOULIN, 11^e hussards.

Adjutant BOUCHER, 4^e rég. de chasseurs : fréquentes reconnaissances périlleuses. A énergiquement secondé son lieutenant pendant la nuit du 26 au 27 août, dans une retraite à travers les lignes allemandes. A contribué à ramener 5 hommes sur les 7 dont se composait la patrouille, dont 1 blessé.

Adjutant CAZES, 5^e chasseurs d'Afrique.

Brigadier LEHOUCQ, 4^e cuirassiers : a, le 22 septembre, fait preuve d'un courage et d'une présence d'esprit remarquables et a fait prisonniers le capitaine commandant, 3 officiers et 23 cavaliers du 25^e rég. de dragons wurtzbourgeois.

Cavalier DEGAGUERRA BENOUADA ben MOHAMMED, 1^e spahis.

Cavalier DELBARRE, 4^e cuirassiers : a, le 22 septembre, fait preuve d'un courage et d'une présence d'esprit remarquables et a fait prisonniers le capitaine commandant, 3 officiers et 23 cavaliers du 25^e rég. de dragons wurtzbourgeois.

Maréchal des logis chef CLERSON, 4^e hussards.

Maréchal des logis CHATY, 11^e chasseurs : étant en reconnaissance, a été blessé de deux balles. A fait preuve depuis le début de la campagne du plus beau courage.

Maréchal des logis chef BARRA, 15^e dragons.

Cavalier CHAMONNOIS, 11^e rég. de chasseurs : blessé de deux balles dans la poitrine est resté à sa place dans le rang et a continué à galoper pendant plus de 2 kilomètres avant de pouvoir être recueilli dans un poste de secours.

Adjutant MORIS, 16^e rég. de chasseurs.

Brigadier DE CHAUVIGNY, 11^e rég. de chasseurs : blessé d'un coup de feu à l'aïne et ne pouvant rester à cheval, a tenu les chevaux de son peloton pendant qu'il combattait à pied.

Maréchal des logis BIETRIX, 9^e hussards.

Maréchal des logis GRENIER, 19^e dragons : blessé, est resté toute la journée à son escadron et ne s'est fait soigner que sur l'ordre de son capitaine.

Cavalier DAVAZE, 2^e rég. de chasseurs d'Afrique.

Cavalier ROBLOT, 14^e rég. de chasseurs : blessé aux avant-postes, se défendit seul contre plusieurs cavaliers ennemis, puis, dégagé, continua à se battre jusqu'à ce qu'on ait dû l'évacuer sur une ambulance.

Adjutant DAYRE, 14^e d'artillerie.

Maréchal des logis DAUVERNE, 16^e d'artillerie : très belle attitude au feu depuis le début des hostilités. Blessé le 21 août, a conservé un calme parfait, est resté à son poste jusqu'à ce que la batterie soit retirée de la ligne de feu. Evacué, est parti de l'hôpital non complètement guéri et a rejoint son poste immédiatement.

Maréchal des logis ROUX, trompette au 6^e groupe d'artillerie à pied d'Afrique.

Adjutant BREMONT, 2^e d'artillerie lourde : blessé à la tête au combat du 8 septembre,

est resté à son poste de chef de section et a continué son service avec le plus grand calme et beaucoup de courage.

Adjutant-chef ROJON, 2^e d'artillerie : blessé le 13 août. Belle conduite au feu.

Trompette CARTON, 2^e d'artillerie : au cours d'une reconnaissance, accueilli à très courte distance par une vive fusillade, n'a pas hésité à se porter au secours de son chef d'escadron et de son capitaine qu'il avait vu tomber. Ayant été blessé à ce moment de deux balles, a continué à courir pour appeler l'infanterie et faire dégager les deux officiers.

Maréchal des logis DUMAS, 6^e d'artillerie.

Maréchal des logis VERDAGUE, 17^e d'artillerie : blessé, a continué à assurer le service de sa section en refusant de se faire soigner, a assuré personnellement le service d'une pièce en remplaçant le pointeur tué.

Maréchal des logis ALAUX, 3^e d'artillerie.

Maréchal des logis BIOCHE, 17^e d'artillerie : a assuré pendant trois jours avec intelligence et dévouement une liaison par un itinéraire découvert et continué battu par un feu des plus violents de l'artillerie ennemie ; a été blessé.

Maréchal des logis RIMEYRE, 36^e d'artillerie.

Maréchal des logis PERSAN, 17^e d'artillerie : blessé, a commandé sa pièce au feu avec le plus grand calme, ayant trois hommes sur six hors de combat.

Adjutant-chef BENNES, 11^e d'artillerie.

Maréchal des logis PRIGENT, 17^e d'artillerie : blessé, a eu une attitude brillante et courageuse.

Maréchal des logis PRAUDIER, 34^e d'artillerie : sous-officier ancien, d'un dévouement et d'un courage remarquables. Le 23 août, la pièce qui précédait la sienne ayant été pulvérisée par un obus explosif allemand, s'est arrêté pour recueillir les blessés pendant que les projectiles continuaient à tomber autour de lui. A été blessé le 28 août.

Adjutant BOSSLER, 6^e groupe d'artillerie à pied (Maroc occidental).

Canonier DELETOILE, 17^e d'artillerie : blessé en trois endroits en conduisant un avant-train a fait preuve du plus grand sang-froid pour accomplir malgré tout sa mission.

Maréchal des logis chef MIGNONAC, 4^e d'artillerie à pied.

Maréchal des logis ROGER, 42^e d'artillerie : brillante conduite au feu. A été blessé au combat du 27 août.

Adjutant SAVIGNON, 11^e d'artillerie à pied.

Maréchal des logis ALEXANDRE, 34^e d'artillerie : a eu le bras cassé par une balle au combat du 28 août en allant sous le feu de l'artillerie ennemie chercher des renseignements auprès du commandant de groupe. A continué sa mission malgré sa blessure et ne s'est porté vers l'arrière qu'une fois sa mission remplie.

Adjutant TISSIE, 12^e d'artillerie.

Maitre pointeur GAUBARD, 20^e d'artillerie : blessé à la tête et aux épaules, a continué de servir sa pièce pendant plus d'une heure sous le feu de l'ennemi.

Adjutant-chef MONTAGNE, 5^e génie.

Adjutant PORET, 22^e compagnie de sapeurs de chemins de fer : a fait preuve, depuis le début de la campagne, dans les différentes missions que la 22^e compagnie a été chargée d'accomplir (évacuation de gares, exploitation de lignes, chantier de réparation d'un pont), des plus belles qualités d'énergie, d'initiative et de dévouement.

Adjutant MAGNOL, 6^e génie.

Sergent COULANGE, compagnie du génie 8/4 : marchant à la tête d'un détachement du génie (tête d'avant-garde) et surpris par un feu violent d'artillerie, a su maintenir l'ordre dans son détachement malgré les pertes et continuer sa mission. Attitude très digne et d'un exemple superbe.

Adjutant REBOUX, 17^e d'artillerie.

Sous-chef de musique BAUDRY, 17^e d'artillerie.

Maréchal des logis PASCO, 42^e d'artillerie : brillante conduite au feu. A été blessé au combat du 27 août.

Adjutant REBOUX, 15^e d'artillerie.

Adjutant-chef PERRAUD, 3^e génie.

Sapeur ESCALIER, compagnie du génie 8/4 : conduisant une voiture chargée d'explosifs destinés à faire sauter un pont, s'est acquitté de sa mission sous un feu violent avec un calme et un courage remarquables.

Adjutant PUEL, 4^e génie : sa compagnie s'étant trouvée engagée au cours de l'exécution d'une tranchée, a, par trois fois, conduit avec vigueur sa section à l'assaut, faisant ainsi preuve d'une énergie et d'une initiative remarquables.

Adjutant ANCELOT, 7^e génie.

Adjutant FEIGNON, génie du corps colonial : très belle attitude au feu depuis le début des hostilités. Blessé le 21 août, a conservé un calme parfait, est resté à son poste jusqu'à ce que la batterie soit retirée de la ligne de feu. Evacué, est parti de l'hôpital non complètement guéri et a rejoint son poste immédiatement.

Adjutant BOUCHERAT, 10^e d'artillerie.

Maréchal des logis DE LANNEMAS, 23^e d'artillerie : a rempli ses fonctions d'agent de liaison avec intelligence et dévouement. A été blessé au combat où, debout sous le feu, il attendait les ordres du commandant de groupe.

Adjutant CLAVERIE, 57^e d'artillerie.

Maréchal des logis RAYMOND, 23^e d'artillerie : blessé, a assuré le service de sa

pièce avec le plus grand sang-froid jusqu'à ce qu'il ait été relevé.

Adjutant BRATEAU, 1^e d'artillerie.

Canonier GUENAUD, 43^e d'artillerie : atteint de deux blessures dont une grave, a continué son service de brancardier jusqu'à ce que ses forces l'abandonnent.

Maréchal des logis chef DURIEZ, bataillon des canonniers sédentaires de Lille.

Canonier POTEVIN, 34^e d'artillerie : a, au combat du 27 août, sauvé un arrière-train de canon dans des circonstances très périlleuses.

Maréchal des logis chef DURIEZ, bataillon des canonniers sédentaires de Lille.

Canonier POTEVIN, 34^e d'artillerie : a, au combat du 27 août, sauvé un arrière-train de canon dans des circonstances très périlleuses.

Maréchal des logis REMIGEREAU, 5^e groupe d'artillerie de campagne d'Afrique (troupes auxiliaires du Maroc).

Maréchal des logis REBEYROL, 34^e d'artillerie : a fait preuve de sang-froid dans le commandement d'une pièce détachée aux avant-postes, a été blessé depuis qu'après que

Maréchal des logis ALAUX, 3^e d'artillerie : a assuré pendant trois jours avec intelligence et dévouement une liaison par un itinéraire découvert et continué battu par un feu des plus violents de l'artillerie ennemie.

Maréchal des logis BIOCHE, 17^e d'artillerie : a assuré pendant trois jours avec intelligence et dévouement une liaison par un itinéraire découvert et continué battu par un feu des plus violents de l'artillerie ennemie.

Maréchal des logis REMIGEREAU, 5^e groupe d'artillerie de campagne d'Afrique (troupes auxiliaires du Maroc).

Maréchal des logis REBEYROL, 34^e d'artillerie : a fait preuve de sang-froid dans le commandement d'une pièce détachée aux avant-postes, a été blessé depuis qu'après que

Maréchal des logis ALAUX, 3^e d'artillerie : a assuré pendant trois jours avec intelligence et dévouement une liaison par un itinéraire découvert et continué battu par un feu des plus violents de l'artillerie ennemie.

Maréchal des logis BIOCHE, 17^e d'artillerie : a assuré pendant trois jours avec intelligence et dévouement une liaison par un itinéraire découvert et continué battu par un feu des plus violents de l'artillerie ennemie.

Maréchal des logis REMIGEREAU, 5^e groupe d'artillerie de campagne d'Afrique (troupes auxiliaires du Maroc).

Maréchal des logis REBEYROL, 34^e d'artillerie : a fait preuve de sang-froid dans le commandement d'une pièce détachée aux avant-postes, a été blessé depuis qu'après que

Maréchal des logis ALAUX, 3^e d'artillerie : a assuré pendant trois jours avec intelligence et dévouement une liaison par un itinéraire découvert et continué battu par un feu des plus violents de l'artillerie ennemie.

Maréchal des logis BIOCHE, 17^e d'artillerie : a assuré pendant trois jours avec intelligence et dévouement une liaison par un itinéraire découvert et continué battu par un feu des plus violents de l'artillerie ennemie.

Maréchal des logis REMIGEREAU, 5^e groupe d'artillerie de campagne d'Afrique (troupes auxiliaires du Maroc).

Maréchal des logis REBEYROL, 34^e d'artillerie : a fait preuve de sang-froid dans le commandement d'une pièce détachée aux avant-postes, a été blessé depuis qu'après que

Maréchal des logis ALAUX, 3^e d'artillerie : a assuré pendant trois jours avec intelligence et dévouement une liaison par un itinéraire découvert et continué battu par un feu des plus violents de l'artillerie ennemie.

Maréchal des logis BIOCHE, 17^e d'artillerie : a assuré pendant trois jours avec intelligence et dévouement une liaison par un itinéraire découvert et continué battu par un feu des plus violents de l'artillerie ennemie.

Maréchal des logis REMIGEREAU, 5^e groupe d'artillerie de campagne d'Afrique (troupes auxiliaires du Maroc).

Maréchal des logis REBEYROL, 34^e d'artillerie : a fait preuve de sang-froid dans le commandement d'une pièce détachée aux avant-postes, a été blessé depuis qu'après que</

sa compagnie étant engagée contre un bois dans une situation délicate a, par son attitude personnelle, contribué à entraîner les hommes de sa section.

Caporal réserviste GOYWERZ, 119^e d'infanterie : dans la nuit du 28 au 29 octobre, de service dans une tranchée, est allé, sous un violent bombardement, s'assurer si la section voisine était toujours à son poste, malgré les communications détruites. A son retour, a trouvé sa section violemment engagée avec l'ennemi dans la tranchée même; s'est jeté sur lui, à la baionnette, pour se frayer un passage. A pu gagner le bois; là, a rallié quelques hommes, s'est jeté à nouveau à la baionnette sur des groupes allemands pour dégager sa section. Enfin, coupé de ses hommes, s'est glissé sous bois et n'a pu rejoindre sa compagnie qu'au bout d'une journée entière, au prix de gros dangers.

Sergent GRISELLE, 117^e d'infanterie : est resté en contact avec l'ennemi pendant quatre jours, dans une tranchée dont ses hommes n'ont pu sortir, en raison de l'intensité du feu de l'ennemi, établi à une centaine de mètres, et d'où il n'est sorti lui-même que deux fois, avec deux hommes, pour aller chercher des vivres. A pris, seul, l'initiative d'apporter au commandant de la brigade des renseignements précis qui lui ont permis de prendre une décision immédiate ayant entraîné la conquête d'un bois sans que cette opération ait coûté un seul homme tué ou blessé.

Maréchal des logis CLAUX, 24^e dragons : magnifique tenue au feu. A pris le commandement de son peloton après que son lieutenant fut été blessé, et a donné aux tranchées de première ligne le plus bel exemple d'entrain, de bravoure et de sang-froid.

Brigadier PONTOREAU, 3^e dragons : en reconnaissance le 31 octobre, près d'un parc, s'est avancé jusqu'à une sentinelle ennemie, qui a tenté de se faire passer pour anglaise, et l'a tuée à bout portant.

Chasseur GUILTARD, 9^e groupe cycliste : le 2 novembre, alors que sa section avait dû quitter sa tranchée prise sous un feu violent d'enfilade est retourné à trois reprises différentes pour retirer son lieutenant blessé; est parvenu à le ramener en le rapportant sur son dos.

Cavalier DE CHAMPAGNE, 25^e dragons : engagé volontaire à l'âge de 41 ans pour la durée de la guerre, a donné au cours des combats des 1^e et 2 novembre un magnifique exemple à ses cadets de solidité au feu, de sang-froid et de bravoure. Très grièvement blessé d'une balle en pleine poitrine.

Cavalier DAUCHAU, 1^r dragons : le 30 octobre, exécutant sous les ordres d'un sous-officier de son escadron une reconnaissance sous le feu de l'ennemi, en avant d'une tranchée, et ayant vu tomber ce sous-officier grièvement blessé, est resté près de lui, a appelé son capitaine commandant et a rapporté avec lui le corps du chef de patrouille en arrière des tranchées.

Maréchal des logis HOMANN, 8^e dragons : le 26 octobre est resté, sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie, pour relever un blessé, l'a placé sur son propre cheval, et, restant à pied, a pu le ramener en tenant le cheval par la bride, après un assez long trajet sous le feu.

Brigadier CHEVALIER, 31^e dragons : depuis le début de la campagne, a fait preuve de crânerie et de sang-froid dans l'accomplissement de missions périlleuses. Le 2 novembre, a exécuté avec beaucoup d'entrain et d'énergie une patrouille. A été grièvement blessé au bras gauche.

Adjudant trompette MERIEUX, 4^e dragons : a fait preuve, depuis le début de la campagne, de beaucoup de sang-froid et d'énergie. S'est fait remarquer le 2 novembre en assurant la liaison sous un feu violent d'artillerie.

Cavalier DELANGLE, 12^e dragons : détaché comme éclaireur auprès de l'infanterie, a fait, le 2 novembre, un prisonnier d'infanterie allemande; a, de plus, ramené sur son cheval, sous le feu de l'infanterie allemande, un chasseur à pied blessé à la jambe. Ce cavalier a, en outre, fourni de précieux renseignements au chef de troupe qu'il éclaire.

Adjudant PREVOST, 67^e d'infanterie : brillante conduite au feu. Grièvement blessé, a été amputé.

Adjudant POMPEE, 30^e d'infanterie : le 1^r novembre, s'est vaillamment conduit, entraînant à plusieurs reprises sa section à la baionnette, et a repoussé une contre-attaque de nuit exécutée par des ennemis bien supérieurs en nombre, montrant un sang-froid et un courage remarquables.

Sergent DE MORAND DE JOUFFREY, 140^e d'infanterie : a été l'auxiliaire le plus éclairé, le plus intelligent, le plus dévoué du chef d'un détachement du 140^e d'infanterie : coupé de son régiment, et resté dans les lignes allemandes pendant deux mois. Toujours prêt aux missions périlleuses, d'un calme imperturbable dans le danger. S'est montré un homme de haute valeur.

Soldat SAINT-GERARD, 308^e d'infanterie : très belle conduite au feu. S'est particulièrement distingué par son entrain et sa crânerie; est arrivé le premier sur une mitrailleuse allemande et a largement contribué à sa prise.

Caporal réserviste SADOUN IBRAHIM, 101^e d'infanterie : a exécuté plusieurs fois des reconnaissances très périlleuses et a été très grièvement blessé au cours de l'une d'elles. Est revenu au feu après sa première blessure.

Sergent BICHON, 314^e d'infanterie : s'est signalé en toutes circonstances, depuis le début de la campagne, par son courage allant jusqu'à la témérité. Dans la nuit du 4 au 5 novembre, a fait preuve d'une remarquable audace en exécutant une reconnaissance périlleuse dans un village occupé par l'ennemi. S'est porté crânement sous le feu, en avant de sa troupe, pour enlever les armes et les papiers d'un fantassin ennemi qui venait d'être tué et a été grièvement blessé en accomplissant cette mission.

Sergent BIZOT, 303^e d'infanterie : âgé de cinquante-trois ans, s'est engagé pour la durée de la guerre. Fait partie du groupe franc et ne cesse de donner dans toutes les circonstances à ses jeunes camarades le plus bel exemple de sang-froid, d'énergie et d'entrain.

Sergent MAGINOT, 44^e territorial d'infanterie : commandant d'un groupe d'éclaireurs volontaires, a dirigé plus de cinquante patrouilles, fournissant d'une façon constante, au milieu des plus grands dangers, les renseignements les plus précieux sur la situation ennemie. Le 6 novembre, grâce à sa connaissance parfaite du terrain, a guidé au milieu d'une brume épaisse les bataillons chargés de l'enlèvement de plusieurs villages et a été pour beaucoup dans le succès de cette opération de surprise qui ne nous a coûté que trois hommes blessés. Sous-officier remarquable par sa crânerie personnelle et l'ascendant qu'il a su conquérir sur ses hommes.

Adjudant VALLIER, groupe cycliste de la 10^e division de cavalerie : a assuré le commandement de son peloton en l'absence de son officier. Blessé au combat du 18 septembre.

Sergent JEANNIER, groupe cycliste de la 10^e division de cavalerie : blessé grièvement le 12 septembre, ne s'est retiré de la ligne de feu qu'après avoir assuré la transmission du commandement de son unité.

Chasseur FAGOIS, groupe cycliste de la 10^e division de cavalerie : blessé très grièvement, la poitrine traversée, au combat du 9 août, est tombé en criant : « Vive la France! »

Chasseur RENÉ, groupe cycliste de la 10^e division de cavalerie : au combat du 9 août, blessé d'un coup de feu à la main gauche, continue à tirer pendant tout le combat en appuyant son arme sur l'avant-bras gauche.

Chasseur CHABROUILLAUD, groupe cycliste de la 10^e division de cavalerie : au combat du 12 septembre, ayant reçu l'ordre de son caporal de porter un renseignement à son chef de peloton, a été blessé en relevant porter la réponse à son caporal par une balle qui lui a traversé les deux cuisses, s'est trainé quand même jusqu'à son chef et ne s'est laissé panser qu'après avoir achevé sa mission.

Médecin auxiliaire FAURE, groupe cycliste de la 10^e division de cavalerie : au combat du 18 août, s'est exposé au feu pour soigner un officier ennemi. Au combat du 25 août, a été soigner et rechercher un officier français blessé. Est constamment sur la ligne de feu, montre un dévouement hors de pair. Sexpose avec tant de bravoure pour soigner les

blessés, qu'à plusieurs reprises on l'a cru perdu.

Adjudant-chef PAYS, 23^e d'artillerie : a été grièvement blessé le 8 septembre en maintenant le plus grand ordre dans la batterie de tir.

Sergent réserviste CHARREL, 28^e bataillon de chasseurs : placé au poste le plus exposé d'une position entourée par l'ennemi, qui attaque de jour et de nuit, commande sa section avec la plus grande intrépidité, sous une grêle de balles et des rafales de mitrailleuses. Avec les dix meilleurs tireurs, n'a cessé pendant trente heures consécutives de faire le coup de feu, et a abattu une soixantaine d'ennemis dans les fils de fer.

Caporal POLLET, 119^e d'infanterie : dans un combat de nuit sous bois, s'est jeté avec furie, à la baionnette, sur l'adversaire, entraînant ses hommes par son attitude. Atteint de plusieurs blessures, n'a pu suivre ses hommes, s'est entraîné le jour suivant le long d'un ruisseau jusqu'au régiment qu'il a atteint quinze heures après le combat, sous les balles. A montré à son arrivée auprès de son colonel une belle sérénité et une complète confiance.

Sergent réserviste LEFFONDRE, 19^e d'infanterie : chargé la nuit, avec une patrouille, de reconnaître la lisière du parc d'un château, a, de sa propre initiative, pénétré à l'intérieur de celui-ci et constatant que les tranchées étaient faiblement occupées, y a rapidement entraîné sa section.

Brigadier BARBIER, escadron de spahis auxiliaires algériens : le 26 septembre, étant en reconnaissance, s'est trouvé sous le feu de cyclistes ennemis qui l'ont démonté ainsi que plusieurs de ses cavaliers. Blessé, a, par son sang-froid, réussi à ramener tous ses hommes. A dirigé, les jours suivants, de nouvelles reconnaissances, au cours desquelles il a fait plusieurs uhlans prisonniers.

Spahi BEN RADJA BEN ALI, spahis auxiliaires algériens : très brave au feu. Le 29 septembre, au cours d'une reconnaissance, a poursuivi une patrouille de 9 uhlans, à la tête de trois hommes de son peloton, tuant deux cavaliers ennemis, en blessant deux autres, qui furent ramenés prisonniers avec leurs chevaux.

Spahi DAHO DJILLALI OULD ABDELLI, spahis auxiliaires algériens : très belle attitude au feu. A été blessé le 24 septembre par une balle qui lui a traversé le bras droit à hauteur du coude; est resté à cheval, continuant son service toute la journée. Est revenu prendre son service incomplètement guéri.

Sergent LAPEYRE, 163^e d'infanterie : blessé grièvement le 11 octobre en conduisant sa section à l'attaque des tranchées allemandes. A déjà été blessé le 23 août d'un éclat d'obus; a repris son service dès qu'il a été guéri.

Soldat OLIVIER, 163^e d'infanterie : le 8 octobre, un obus ayant éclaté sur une tranchée dans laquelle se trouvaient son lieutenant et 3 de ses camarades, n'a pas hésité à quitter son abri pour se porter au secours de ce groupe et pour le dégager de la masse de terre qu'il recouvrait, malgré la rafale d'artillerie ennemie. A été grièvement blessé à ce moment.

Soldat BOUGEARD, 157^e d'infanterie : le 11 octobre, à l'attaque d'un bois, est resté pendant quinze heures à quelques mètres de la lisière de ce bois sous le feu le plus violent. Blessé à l'œil et à la main, est demeuré à cette place avec son sergent jusqu'au dernier moment pour protéger par son tir le ralliement de sa section. Conduit au poste de secours, a tenu, après avoir été pansé, à rejoindre immédiatement son corps.

Sergent-major LORENZI, 23^e bataillon de chasseurs : bien que blessé une première fois, a conservé sa place dans sa section, lorsqu'une deuxième blessure l'obligea à s'arrêter. A quitté à deux reprises l'hôpital où il était en traitement pour ne pas tomber entre les mains des Allemands; aussitôt guéri, a demandé à rejoindre son corps.

Caporal réserviste POUX, 52^e bataillon de chasseurs : ayant eu sept hommes de son escouade tués ou blessés, a maintenu les autres dans la tranchée par son sang-froid et son courage remarquables. Grièvement blessé.

Le Gérant : G. CALMÈS.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris 7^e.